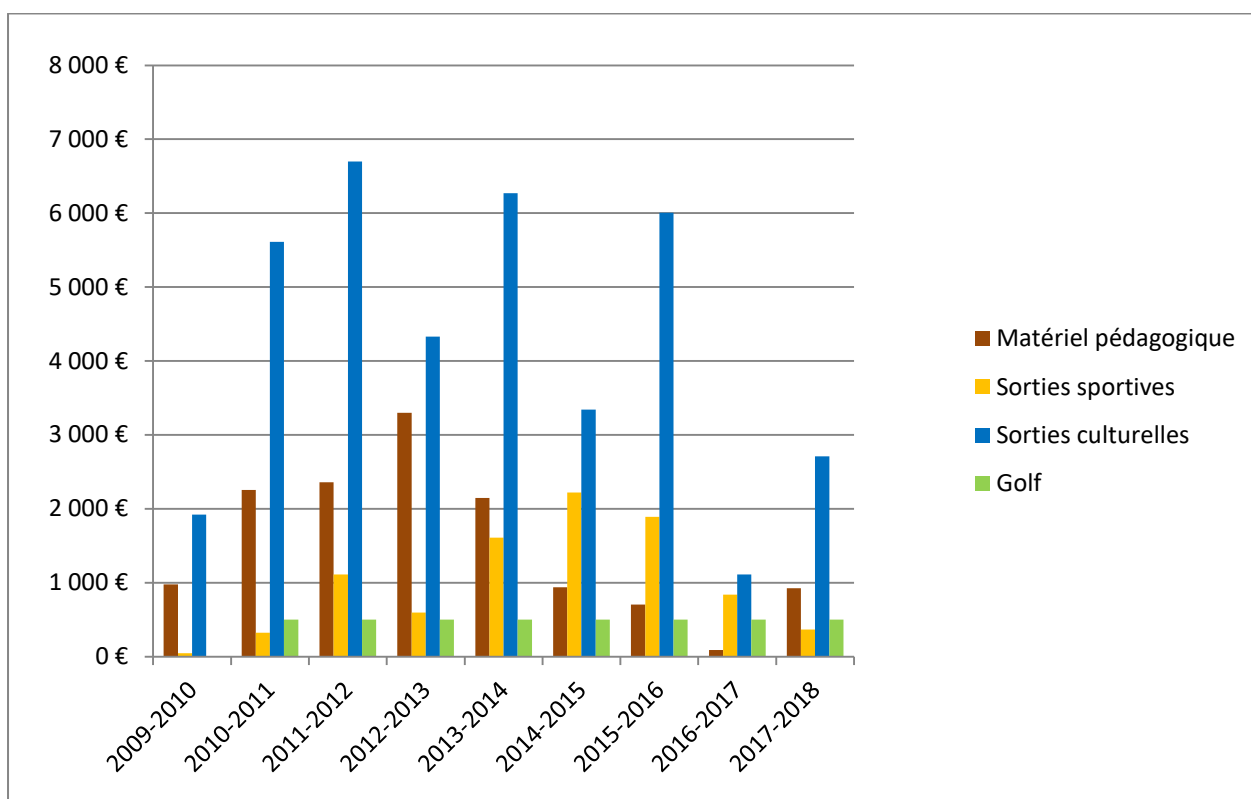
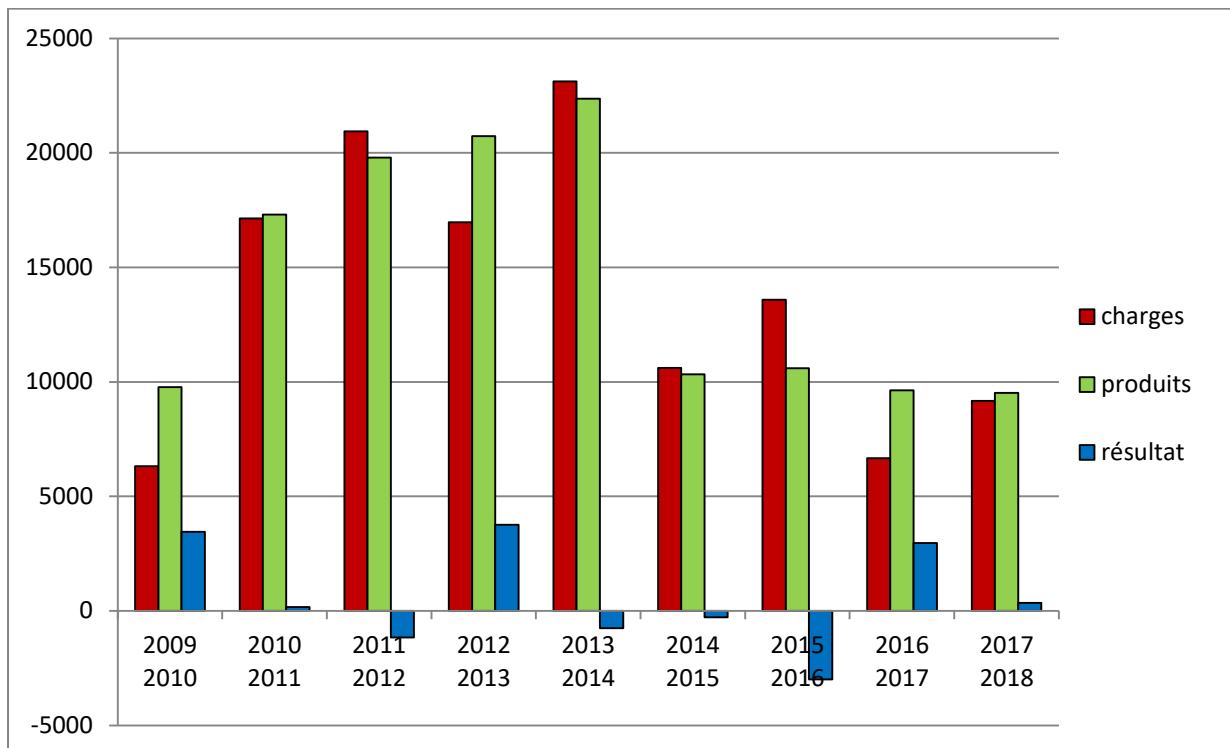


Conseil d'école du vendredi 09 novembre 2018 « point coop »

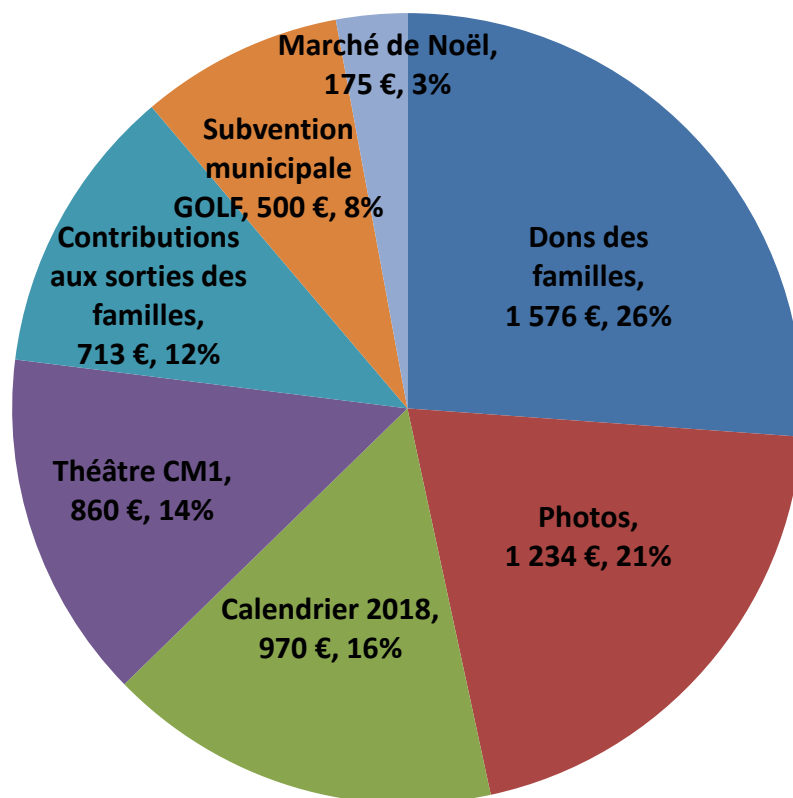
A) Points généraux

- Les comptes 2017-2018 ont été clôturés au 31/08/18 et un audit a été réalisé en septembre puis transmis à l'OCCE avec le compte-rendu financier 2017/2018. Le budget était à l'équilibre.
- Mandataire 2018-2019 : Mme Griselain
- Reconduction du contrat d'assurance MAIF/MAE.
- La coopérative scolaire reste un complément nécessaire au budget de fonctionnement octroyé par la mairie :
 - Sorties culturelles et sportives, avec notamment les frais de transport.
 - Projets coopératifs (Rêve la planète, théâtre par exemple).
 - Achat de matériel pédagogique chez des fournisseurs non référencés en mairie.

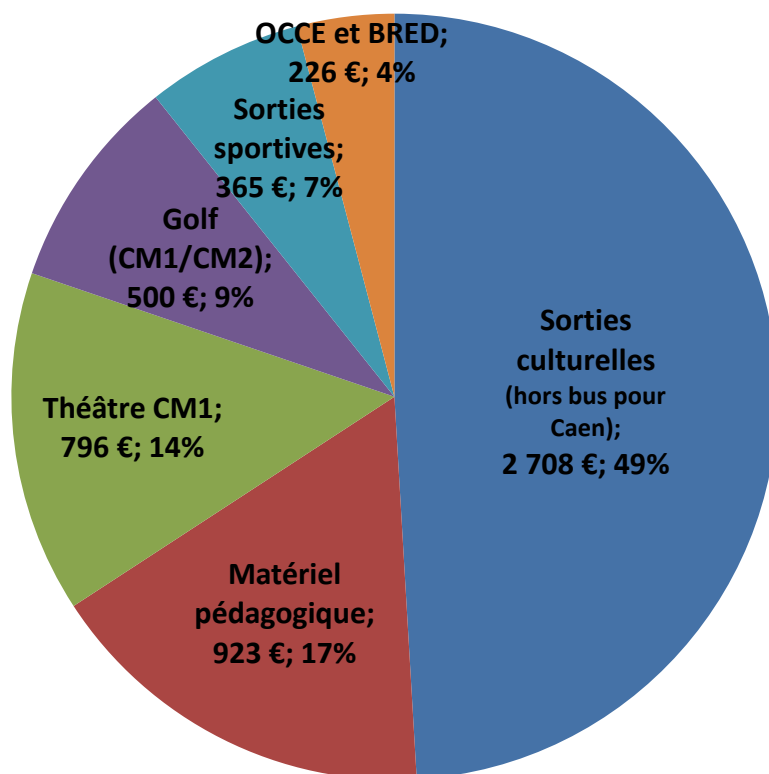
Quelques données historiques :



B) Ventilation budget 2017-2018



Les entrées d'argent pour la coopérative scolaire en 2017-2018



Les sorties d'argent pour la coopérative scolaire en 2017-2018

C) Budget 2018-2019 à date

Reliquat 2017-2018 : **7 206,44 €**

Entrées :

Photos de classe (30 % des recettes): **742 €** (estimation)

Subvention municipale pour le cycle golf CM1/CM2 de Juin 2018 : **500 €**

Sorties :

Adhésions OCCE et revue : **210,60 €**

Assurance : **31,50 €**

Des projets à financer:

- Pour toutes les classes, en collaboration avec l'OCCE : Rêve la planète « Inventer la ville de demain » avec une exposition à Brétigny/Orge du 08 au 11 avril 2019.
- Peter Pan en CM1 : étude de l'œuvre littéraire, écriture et illustration d'une adaptation, édition de l'ouvrage collectif, mise en voix et en scène (dont orchestre de lecture), représentation devant l'école et les familles fin juin.
- Sorties athlétisme et course d'orientation à Mennecy.
- Des sorties culturelles à définir.

Financements à venir :

- Appel aux dons la semaine du 12/11/18 (**13 €** par élève en moyenne l'an dernier). Proposition des délégués de parents d'élèves de répartir les dons en deux fois (novembre et février).
- Calendrier 2018 (offert par l'entreprise de Mr Lambert) : **5 € par calendrier vendu**. En cours d'élaboration pour une maquette début décembre et livraison avant les fêtes.
- Participation maximale de 10 euros par enfant par an pour les sorties.
- Il est à noter que si l'activité GOLF CM1/CM2 était reconduite en 2019 (choix budgétaire 2019 de la commune à venir), la municipalité paierait directement le golf de Chevannes.

Financements potentiels :

- Lancement d'une réflexion avec les délégués de parents sur la mise en place d'actions conjointes aidant au financement de la coopérative.

Pour toute question, envoyez un mail à : claire.griselain@ac-versailles.fr